Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

31 MARS 2011 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVIII année • N. 18135 **13**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.com

EDITORIAL

Notre adresse

Ego Perron

Nous poursuivons notre travail et notre parcours politique. La semaine dernière, nous avons organisé, en tant que Commission politique du mouvement, une rencontre avec nos alliés à la Région, Stella Alpina et Fédération Autonomiste et cette semaine, nous élargissons la rencontre avec le PDL.
Je constate que les forces autonomistes et régionalistes sont parvenues, avec des parcours et des délais différents, à la même conclusion au sujet d'une proposition de collaboration qui avait été avancée par le PDL. Nous y sommes parvenus non pas après un choix fait par les secrétariats des mouvements mais après une confrontation approfondie avec notre base et nos inscrits.
Nous avons constaté et réaffirmé la validité du choix fait au début de la législature. L'union des forces autonomistes et régionalistes était et reste le point de départ et de travail de cette majorité qui s'est ouverte à une collaboration politique et administrative avec un partenaire qui a prouvé son envie de travailler pour la Vallée d'Aoste et des moments de sereine collaboration sur des questions délicates et importantes pour le futur de notre région.
De notre part, nous réaffirmons la validité du programme présenté en début de législature, un programme qui a tracé avec précision notre ligne et notre travail administratif. Maintenant, nous nous mettons autour d'une table pour améliorer davantage notre action politique et, si possible, notre efficacité administrative, pour mettre à jour les nécessités du Val d'Aoste et pour établir les méthodes de travail compte tenu que nous administrerons avec un autre sujet politique.
Il me semble que toutes les conditions sont réunies pour faire un bon travail en faveur de la Vallée d'Aoste. Les prises de positions et surtout les accusations qui sont adressées à notre égard de la part de l'Alpe sont, comme d'habitude, un prétexte et également absurdes. Rien de nouveau.
Toujours le même langage et les mêmes mots.
Nous continuons notre chemin, sans écouter les critiques stériles sans fondement, fiers de notre travail au profit de la Vallée d'Aoste, en ayant travaillé pour rassembler des énergies, des forces politiques disponibles à raisonner dans ce sens.
Nous travaillons pour présenter ce nouveau cadre lors du prochain Conseil régional, dans la plus totale transparence et avec l'extrême conviction de contribuer à un passage utile pour l'avenir et le bien-être de la communauté valdôtaine.

Augusto Rollandin : « Que chaque région fasse son devoir »

Le Val d'Aoste prêt à accueillir quelques dizaines de migrants

Le Val d'Aoste est tout à fait disponible à accueillir une partie des migrants qui - ces jours-ci - ont rejoint l'île de Lampedusa, en Sicile, provenant des pays de l'Afrique du Nord touchés par la guerre et par la crise sociale de ce début d'année.
Le président du Gouvernement valdôtain Augusto Rollandin mardi dernier 22 mars à Rome lors de la conférence des Présidents des Régions a affirmé *« que le Val d'Aoste a offert également sa propre disponibilité, à condition que les proportions de répartition des immigrés soient adaptées au nombre d'habitants de chacune des Régions »*.
Le nombre d'émigrés provenant du Maghreb qui devraient arriver en Vallée d'Aoste est donc *« de quelques dizaines, dans tous les cas moins de cent personnes. –* a ajouté le Président – *Nous avons demandé que les personnes à accueillir soient avant tout des réfugiés, des enfants et des femmes, et que leur permanence sur le territoire régional puisse être transitoire. Nous n'avons pas en Vallée d'Aoste de structures comme les autres régions italiennes ; nous devrons nous organiser afin de loger ces personnes dans de petites structures »*.

F.D.

Nouvelles du Sénat

L'Italie est en guerre !

Antonio Fosson

Le sujet principal traité cette semaine au Sénat concerne le vote sur la mission italienne en Libye. Quelques avant-propos sont tout de même nécessaires. Avant tout, il n'y a pas de guerre sans souffrances, morts et un ennemi à abattre : l'hypocrisie qui tend à dire que nos avions ne bombardent pas et qu'ils ne font aucun mal allait bien quand l'idéologie dominante était celle d'un pacifisme à tout prix. A présent que la gauche a mis elle-aussi l'uniforme et que le Président de la République a donné son accord à la mission, le cadre a changé radicalement. Deuxièmement : nous nous trouvons face à une situation assez confuse et en évolution : la résolution de l'ONU est générique, elle ne dit pas de manière précise ce qu'il faut faire pour protéger la population et que faire si Kadhafi ne dépose pas les armes. Troisièmement, l'Europe n'existe pas en tant qu'unité politique : nous l'avions déjà dit face au silence des Etats européens vis-à-vis de l'hypothèse d'a accueillir les immigrés, nous devons confirmer cela maintenant en percevant les profondes divisions au sein des pays importants du vieux continent face à une situation grave comme la guerre.
L'Europe est-elle seulement pour l'instant celle des grandes banques et de la spéculation ?
La discussion dans la salle s'est orientée au début vers la polémique en raison de l'absence du Premier : décision sûrement critiquable (moi, j'y serais allé sans aucun doute) mais avec quelques raisons politiques (situation en évolution et qui n'est pas claire pour que Premier puisse s'exprimer définitivement). Cependant, les Ministres Frattini et La Russa ont sûrement été, comme l'opposition l'a également reconnu, exhaustifs et très bien préparés. Je ne pense pas, de toute façon, qu'une discussion sur un sujet aussi grave doive seulement se contenter de souligner cette absence. Autre sujet important, celui de souligner les liens (jugés excessifs pour la plupart) entre Berlusconi et Kadhafi. Il faut rappeler cependant que beaucoup d'hommes politiques ont tissé des liens avec le raïss : Prodi se vantait d'avoir "dédouané" Kadhafi, D'Alema est accouru pour voir comment allait le leader libyen dans sa tente à Rome après qu'il ait su qu'un malaise l'avait empêché de se rendre à la Chambre des Députés où ceux-ci l'attendaient depuis une heure, mêmes les anglais ont libéré le terroriste libyen qui avait fait sauter un avion qui survolait Londres en disant qu'il était en fin de vie et ce dernier a, par la suite, été accueilli à bras ouverts à son retour en Libye.
Tout ça pour dire que tous ont essayé de traiter avec le diable !
Rappelons que l'accord entre l'Italie et la Libye a résolu ces dernières années les débarquements de clandestins et ouvert des marchés aux entreprises italiennes. Mais malgré le fait que ces raisonnements soient partagés au Sénat par la plupart, même si selon différents degrés, nous ne sommes pas parvenus à obtenir une motion commune et partagée. L'espoir pour l'opposition de diviser la majorité sur ce thème qui engendrait des positions diverses, en particulier celle de la Lega Nord, et la préoccupation prioritaire de la majorité de renforcer avant toute chose ce rapport, ont transformé un sujet si grave et sérieux celui d'une guerre aux portes de l'Italie, en une occasion favorable pour faire prévaloir les intérêts et les nécessités de sa propre boutique.
Nous venons à peine de fêter les 150 ans de notre unité : nous voyons malheureusement encore aujourd'hui une triste division !
J'ai voté pour la première motion présentée pas la majorité (qui avait aussi accueilli totalement la motion du PD) et la deuxième présentée précisément par le PD qui reprenait la motion identique votée à l'unanimité par les Commissions de la défense et des affaires étrangères du Sénat (seule absente la Lega !) qui s'étaient réunies avant de faire partir nos avions de chasse "tornado".
(J'allais oublier : quand D'Alema envoya nos avions pour bombarder le Kossovo, aucune commission parlementaire n'avait été réunie !).

...» fin de citation

lcaveri@gmail.com

« L'introduction de mots nouveaux ou la suppression de mots anciens dans le langage sont un puissant moyen de manipulation des esprits »
George Orwell

Ancien: fraternité.
Nouveau : entre guillemets

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 25 mars 2011

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a approuvé la constitution du Bureau régional du recensement (*URC*) qui s'occupera au niveau de la Vallée d'Aoste du 15e recensement général de la population et du logement.
En accord avec le CPEL, il a ensuite adopté les critères et les modalités en vue de l'octroi aux collectivités locales, au titre de 2011, d'aides à la réalisation de projets d'investissement technologiques en faveur de la sécurité du territoire, autrement dit, de systèmes de vidéosurveillance.
Conformément au POR Vallée d'Aoste FSE 2007/2013, il a entériné l'appel à projets de recherche du FSE pour 2011-2012. Invitation à la soumission de projets individuels de spécialisation dans le secteur de la recherche et du développement technologique, à financer par des bourses de recherche, des bourses de formation et des bons de formation pour la recherche et a engagé à cet effet un montant global de 1 200 000 euros.
Enfin, le Gouvernement a nommé les représentants de la Région au sein de la Société des autoroutes valdôtaines S.p.A. : messieurs Domenico Calza, Jean-Claude Favre, Massimo Gaudio et Luca Zuccolotto, en qualité de conseillers et, pour le conseil des commissaires aux comptes, monsieur Stefano Fracasso, en qualité de membre effectif, et monsieur Jean-Claude Mochet, en qualité de suppléant.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
L'Exécutif a approuvé le programme présenté par l'AREV au titre de l'année 2011, pour la tenue des registres généalogiques et des fichiers régionaux du bétail, ainsi que pour les contrôles fonctionnels y afférents et a par ailleurs accordé à l'association une aide de 800.000 euros.
Il a ensuite donné son accord à la parution de l'avis public pour la présentation de demandes d'aide, en application de la mesure 311 – Diversification dans des activités non agricoles – action d) Installation de production d'énergie à partir de sources alternatives grâce à la biomasse agricole et/ou forestière, du Programme de développement rural (*PSR*) 2007-2013 de la Région Vallée d'Aoste, ainsi que les dispositions en cas de violation des engagements.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES
Des aides en capital, dont le total s'élève à 263.000 euros, ont été accordées à diverses entreprises artisanales et industrielles qui avaient présenté une demande en ce sens en 2010 et 2011.
La société *Confidi Cts Valle d'Aosta cooperativa* d'Aoste recevra une subvention de 20.000 euros, au sens de la loi régionale n° 27 portant texte unique en matière de coopération.
Enfin, huit bénéficiaires se partageront d'autres aides en capital, d'un montant global de 90 000 euros, au sens de la loi régionale n° 3 de 2006 portant nouvelles dispositions en matière d'actions régionales pour la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie.

ÉDUCATION ET CULTURE
Le Gouvernement a approuvé la participation de la Région, au titre de l'année 2010/2011, à l'activité nationale d'évaluation de l'apprentissage au sein du premier et du deuxième cycle scolaire organisée par l'*Istituto nazionale per la valutazione del sistema di istruzione* (INVALSI).
Il a ensuite adopté le plan interrégional intégré réunissant les services scolaires régionaux de la Ligurie et du Piémont et l'Assessorat de l'éducation et de la culture de la Région, dans le cadre de l'action « Europe de l'éducation » du Ministère de l'éducation, de l'université et de la recherche.
Le Gouvernement a examiné la délibération portant approbation de la convention entre la Région Vallée d'Aoste et la Région Toscane, pour l'utilisation de la technologie relative à la mise en place d'un registre régional des bâtiments scolaires.
L'état d'avancement des travaux prévus par les plans régionaux de la construction scolaire pour les années 2007, 2008, 2009 et 2010 a été approuvé.
L'Assessorat financera à hauteur de 5.000 euros l'aménagement, par la commune d'Étroubles, avec la collaboration de la Fondation Gianadda de Martigny, de l'exposition « Hans Erni : de Martigny à Étroubles », qui se déroulera du 18 juin au 18 septembre 2011.
Une subvention de 10.000 euros a été accordée à l'association *Centro servizi Courmayeur,* au titre de l'organisation de la manifestation *Piolets d'Or 2011.*
Enfin, le Gouvernement a donné son feu vert à la tenue en Vallée d'Aoste de l'édition 2012 des championnats du monde de ski scolaire, au mois de mars de l'année prochaine.

OUVRAGES PUBLICS, PROTECTION DES SOLS ET LOGEMENT PUBLIC
Le Gouvernement a approuvé l'appel d'offres relatif à l'élaboration de l'avant-projet, du projet définitif et du projet d'exécution des travaux de construction des nouveaux locaux de l'Institut agricole régional d'Aoste. De concert avec l'Assessorat des activités productives, il a ensuite adopté l'avant-projet des opérations d'achèvement de la rénovation de la Maison Caravex de Gignod, qui accueillera un pôle muséal chargé de la recherche et de la valorisation du patrimoine artisanal.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
L'Exécutif a accordé une aide de 392 000 euros à la commune de Gaby, au titre des travaux de rénovation et d'agrandissement de la structure d'hébergement et de soins pour personnes âgées (micro-communauté). Les montant des aides destinées aux mutilés pour 2011 et les plafonds de revenus y afférents ont été établis.

TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT
Le Gouvernement a donné son feu vert au projet définitif d'aménagement d'un rond-point au croisement de la route régionale de Cogne et de la route nationale n° 26, à Sarre, projet déposé par la société *ANAS SpA – Compartimento della viabilità per la Valle d'Aosta*.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Le programme de la manifestation *Musicastelle in Blue*, qui se tiendra au Fort de Bard du 8 au 16 juillet 2011, a été défini. L'Exécutif a approuvé le parrainage du projet « Exploration dans les Alpes – La Vallée d'Aoste et ses grandes montagnes », présenté par l'association sportive non professionnelle « Les yeux du mont Cervin », et a engagé à cet effet une dépense de 30.000 euros. Il a ensuite adopté le modèle de convention pour la gestion des villages hôtels et des résidences touristiques et hôtelières en propriété fractionnée.

NOUVELLES EN BREF

CONCOURS D'IDÉE POUR LA NOUVELLE IMAGE GRAPHIQUE DE L'EXPOSITION VINS DOC DE LA VALLÉE D'AOSTE
L'Assesseur à l'Agriculture et aux Ressources naturelles Giuseppe Isabellon communique que, pour renouveler l'image graphique coordonnée de l'Exposition vins DOC de la Vallée d'Aoste, manifestation biennale qui en est à sa 12ème édition et qui se tiendra à Aoste du 19 au 21 août 2011 a été ouvert un concours pour d'idée graphique de l'affiche et du logotype concernant l'événement. Les graphistes professionnels peuvent y participer. La participation des classes de dernière année de l'Institut d'Art d'Aoste est également admise, aussi, qui pourront concourir avec un unique projet collectif. Au gagnant sera remis un prix de six mille euros, charges comprises. Les projets devront parvenir, directement ou par la poste, jusqu'à 12 heures le lundi 11 avril 2011 au Bureau promotion de l'Assessorat, au lieu-dit 66, Grande Charrière à Saint-Christophe, disponible pour d'éventuelles informations (tél. : 0165.27 52 13/16, fax 0165.27 52 04, e-mail m.cornaz@regione.vda.it ou f.buillet@regione.vda.it). L'avis du concours est publié sur le site Internet de la Région, à l'adresse www.regione.vda.it/agricoltura.

ALLOCATIONS POUR COURS POST-UNIVERSITAIRES HORS DE LA VALLÉE D'AOSTE
L'Assessorat de l'Education et de la Culture informe que, en application de la loi régionale n° 30/1989 portant interventions en matière de droit aux études universitaires, un concours est ouvert, en vue de l'attribution d'allocations aux personnes inscrites à des cours post-universitaires hors de la Vallée d'Aoste, au titre de l'année académique 2010/2011 ou de l'année solaire 2011. Les intéressés doivent déposer leur demande, rédigée sur le formulaire prévu à cet effet, au plus tard le 27 mai 2011, avant 12 heures, sous peine d'exclusion. Pour tout renseignement les intéressés peuvent s'adresser au bureau compétent situé 250, rue Saint-Martin-de-Corléans, Aoste (tél. : 0165/27 58 55-27 58 97).

OBIETTIVO LAVORO NEWS : FORMATION ET STAGES POUR LA RECHERCHE D'UN EMPLOI
Obiettivo Lavoro News, la revue cofinancée par le Fonds Social Européen, présente « In Cammino verso il lavoro » et « Plateforme de travail », deux initiatives coordonnées par le Centre d'Orientation du Département des politiques de l'emploi et de la formation, cofinancées par le Fonds Social Européen, qui ont l'objectif d'initier les personnes au monde de l'emploi les personnes qui en sont temporairement exclues, à travers des parcours de formation et des stages. Complète l'information la journée européenne de l'égalité des genres et la demande d'admission à la troisième session de certification des compétences pour la liste des médiateurs interculturels, dont l'échéance pour la présentation des demandes est fixée au 29 avril prochain. Les nouvelles offres d'emploi provenant des entreprises valdôtaines disponibles auprès des trois centres pour l'emploi sont proposées sur le site de l'Administration régionale www.regione.vda.it sous la rubrique emploi.

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.**

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 8 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88
Fax 0165.18 45 153

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique - 11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

La conférence du Bim pour la "Journée mondiale de l'eau"

L'eau : une ressource noble qui doit être cultivée

Le vendredi 25 mars dernier, le Bim a organisé une conférence à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau pour discuter du thème "L'eau pour les villes : répondre au défi urbain".
Au débat, introduit par le président du Bim Julien Vuillermin, ont participé le président de la Région Augusto Rollandin, l'assesseur régional au Territoire Manuela Zublena, l'assesseur régional à l'Agriculture Giuseppe Isabellon, le président du Celva Elso Gérandin, le président de la CVA Riccardo Trisoldi, l'assesseur à l'Environnement de la Commune d'Aoste Delio Donzel et l'ingénieur Raffaele Rocco, dirigeant de l'Assessorat régional des Ouvrages publics.
« *En Vallée d'Aoste* – a expliqué le président du Bim – *la gestion du service hydrique intégré est très difficile à cause de la configuration de notre territoire et de la répartition de la population dans les différentes vallées. L'eau est une ressource importante et, pour la gérer, la collaboration avec les organismes locaux est fondamentale* ».
« *L'Administration régionale* – a souligné le président Rollandin – *s'est beaucoup engagée pour faire comprendre que l'eau est une richesse précieuse qui n'est pas inépuisable et qui doit être valorisée. L'or blanc a tracé l'histoire de notre région dans tous les domaines, de l'agriculture à l'industrie : en Vallée d'Aoste, la politique de l'eau est la politique par excellence* ».
Le président de la Région a mis en évidence également l'exigence de rendre compatible l'utilisation de l'eau pour la production hydroélectrique avec les autres usages : « *Notre préoccupation est de garantir l'écoulement vital minimum et le respect de l'environnement* » a-t-il conclu. Sur l'utilisation de l'eau dans le secteur de l'agriculture a posé l'accent l'assesseur Isabellon : « *Le monde agricole s'est toujours engagé pour apporter l'eau dans les zones les plus sèches : les canaux d'irrigations servent à économiser l'eau potable. Le secteur agricole a toujours œuvré pour utiliser cette ressource de la meilleure façon* », tandis qu'au sujet du respect de l'environnement s'est penchée Manuela Zublena. « *Le rôle de notre Assessorat* – a précisé l'assesseur à l'Environnement – *est de trouver un équilibre entre deux exigences, à savoir la demande d'eau et la sauvegarde de celle-ci. De notre part, nous restons toujours très attentifs en ce qui concerne l'environnement : au cours de ces vingt dernières années, nous avons rejeté plus de 40% des projets pour la construction de centrales hydroélectriques et ceux qui ont été approuvés ont été soumis à certaines conditions* ».
Au sujet de la production hydroélectrique en Vallée d'Aoste est intervenu le président de la Cva Riccardo Trisoldi : « *En Vallée d'Aoste, 76% de l'eau est utilisé pour la production d'énergie, 20% pour l'irrigation, tandis que, pour l'eau potable et les autres usages, les pourcentages sont très réduits. L'énergie hydroélectrique est la source d'énergie renouvelable la plus valable et elle apporte des bénéfices considérables au système économique régional* ». En effet, Trisoldi a rappelé qu'en 2009 la Cva, société appartenant majoritairement à la Région, a produit 80 millions d'euros de profits et elle a payé 20 millions d'euros de redevances.
Le débat de vendredi dernier était également l'occasion d'annoncer de la part du président du Celva Elso Gérandin la constitution des sept sub-Ato, qui correspondent approximativement aux Communautés de montagne : « *L'eau est synonyme de vie et de développement et elle doit être sauvegardé pendant la totalité de son cycle. Nous avons réorganisé la structure sur le territoire afin de mieux gérer le réseau des canalisations, tout en soulignant l'enjeu de ne pas faire retomber les frais de gestion sur le tarif et donc sur les citoyens* ».

Denis Falconieri

Septième Fête du printemps du SAVT

Le SAVT-Retraités organise la

« Septième Fête du printemps du SAVT »

LE DIMANCHE 10 AVRIL 2011
au restaurant « Glacier - Hôtel Miage »
de Pont-Suaz, Charvensod

Le programme :
10h30 – Sainte Messe en l'église "Notre -Dame de la Pitié" de Pont-Suaz
11h30 – Conférence "Charvensod et son histoire" tenue par Joseph Rivolin, directeur des Archives et des Bibliothèques de la région, dans la salle des réunions de l'Hôtel Miage de Pont-Suaz
12h30 – Déjeuner avec danses et chants avec le groupe "MARCO E SIMON BAND"

La Fête est ouverte à tout le monde : retraités, inscrits, amis et sympathisants.
Pour les réservations, avec frais de participation (Inscrits : 35 euros – Non-inscrits : 40 euros), le **dernier délai est fixé, à 12h00, le mercredi 6 avril 2011**.

Pour toute information, vous pouvez vous adresser aux sièges du Syndicat : Aoste 0165-238384 ; Châtillon 333-3547422 ; Verrès 0125-920425 ; Pont-Saint-Martin 0125-804383 ; Giorgio 320-0608907.

La section de l'Union Valdôtaine de Verrayes

organise son DÎNER SOCIAL

SAMEDI 2 AVRIL 2011 à 20h30 à l'HÔTEL CRISTINA

Le prix est de 25,00 euros.

Pour les réservations s'adresser à :
Elio Fognier, tél. : 330 679550 ; Hôtel Cristina, tél. : 0166 46184.

Participez nombreux !

La Section de l'Union Valdôtaine de Perloz

organise un débat public sur le thème

« Les nouveautés en matière de politiques socio-sanitaires régionales »

en présence de l'assesseur régional
à la Santé, au Bien-être et aux Politiques sociales
Albert Lanièce

VENDREDI 8 AVRIL 2011 À 21h00
Salle polyvalente du Chef-lieu

Toute la population est invitée!

Le Trophée Mezzalama 2011 s'annonce avec des chiffres records

Après la clôture des inscriptions, le 28 février dernier, le groupe d'organisation fut engagé plusieurs jours pour contrôler et confirmer les nombreuses équipes : en effet, au départ de la dix-huitième édition du Trophée Mezzalama les équipages seront plus de 400, pour un total de 1.200 alpinistes inscrits.
« *La Vallée d'Aoste est la terre du ski de randonnée* – a commenté le président de la Région Augusto Rollandin lors de la conférence de presse de présentation de la compétition du vendredi 25 mars dernier à Gressoney-Saint-Jean – *la région tout entière doit se reconnaître dans de grands événements comme le Trophée Mezzalama parce qu'il représente véritablement la montagne. Il s'agit d'un projet ambitieux qui doit se baser sur trois éléments fondamentaux : la montagne, qui doit être connue davantage, les institutions, qui veulent investir dans ces initiatives, et les athlètes, qui, avec leur passion, doivent affronter d'énormes efforts* ».
Le rendez-vous pour l'édition 2011 du Trophée Mezzalama, véritable marathon des glaciers, est pour le 30 avril prochain : les participants partiront du Breuil très tôt le matin et, traverseront les glaciers du Cervin et du Mont-Rose, le Breithorn et le Castor, en frôlant le Nez du Lyskamm, pour arriver dans l'après-midi à Gressoney après avoir passé plusieurs fois les quatre mille mètres d'altitude et parcouru 42 kilomètres.
« *Nos montagnes* – a ajouté l'assesseur régional au Tourisme et aux Sports Aurelio Marguerettaz – *représentent une garantie de succès, mais il faut cependant impliquer davantage la population pour avoir le long du parcours de nombreux spectateurs. Cette compétition est unique en son genre, elle mérite donc le public des grandes occasions. J'invite tout le monde à venir au Val d'Aoste pour suivre le Mezzalama : il est unique et extraordinaire. Il n'existe nulle part ailleurs* ».
Pour Giorgio Pession, président de la Fondation Mezzalama « *cette édition s'annonce comme celle des records en raison du nombre des participants. En outre, le Mezzalama représente un véhicule promotionnel unique pour notre région* », tandis que le directeur technique Adriano Favre a ajouté que « *nous avons une nouveauté concernant le parcours qui, selon moi, sera très apprécié par les athlètes : la compétition sera plus technique et, vu le nombre des sportifs au départ, nous avons dû tenir compte de la possibilité d'un départ échelonné* ».

D.F.

Section de Saint-Nicolas
Nouveau Comité de Direction

Président : Marco Martinod
Vice-président : Louis Albert Henry
Membres : Aurelio Armand, Bruno Domaine et Roger Gerbore

Section de Valpelline
Nouveau Comité de Direction

Président : Isa Robbin
Vice-président : Stefano Manella
Secrétaire : Davide Pocetta
Membres de droit : Fabrizio Cheillon, Claudio Restano, Ermanno Riva Rivot et Susy Robbin

Le stand de notre région dans la capitale française

Le Val d'Aoste au Salon du Livre de Paris

Le Salon international du Livre de Paris à fermé ses portes le soir de lundi 21 mars dernier à l'issue de quatre journées d'exposition. Le chiffre de 200.000 visiteurs devrait être atteint cette année. La région Vallée d'Aoste était présente même en ce 2011, pour la vingt-et-unième fois, pour représenter l'Assessorat de la Culture et de l'Education et la vingtaine d'éditeurs valdôtains présents à travers leurs ouvrages.
Le stand avait pour voisins ceux de la Suisse, de la Slovaquie, de l'Arménie, de l'Algérie et du Maroc. Selon Gianna Gilli, fonctionnaire du Service des expositions de la Vallée d'Aoste et responsable du stand depuis de nombreuses années, la présence valdôtaine au Salon du Livre de Paris est un outil majeur pour son rayonnement culturel. Les nombreux visiteurs du stand, qu'ils soient d'origine valdôtaine ou non, ont notamment apprécié les ouvrages consacrés à l'histoire, les traditions, la cuisine et les catalogues des expositions passées et à venir. Certains sont des habitués du stand et viennent surtout préparer leur prochain voyage en Vallée durant l'été. Les représentants des sociétés de l'émigration valdôtaine qui se sont retrouvés samedi 19 mars à 17 h, sur le stand, pour un pot de l'amitié, ont exprimé leur intérêt pour les ouvrages en français et patois destinés au jeune public, élément important à leurs yeux pour la transmission de l'identité valdôtaine aux générations futures.
La RAI Vallée d'Aoste diffusera le 5 mai prochain un reportage de 24 minutes en français réalisé à l'occasion de cet événement.

Didier Bourg

Siège de l'Ambassade de France à Rome

Le Palais Farnèse se dévoile au public par une grande exposition

A l'occasion des Journées de la Francophonie, l'Alliance Française de la Vallée d'Aoste informe les lecteurs que, depuis la mi-décembre 2010 jusqu'au 27 avril prochain, le Palais Farnèse, à Rome, est ouvert au public – sur réservation – pour une prestigieuse exposition intitulée « PALAIS FARNESE : de la Renaissance à l'Ambassade de France ». Un ensemble de 150 œuvres (dessins, sculptures, peintures, objets d'art) venant de Naples, du Louvre et d'autres grands musées européens, retracent l'histoire du Palais, du XVIe siècle à nos jours, des célèbres fastes de la famille Farnèse au siège de l'Ambassade de France en Italie et de l'Ecole française de Rome.
Placée sous le haut patronage des présidents de la République italienne et de la République française, cette exposition est née de la volonté de Jean-Marc de La Sablière, Ambassadeur de France en Italie, qui a souhaité ramener une importante sélection d'œuvres de l'ancienne collection Farnèse, le Museum Farnesianum, dans le lieu où la passion de la famille Farnèse la constitua.
Ainsi les salles des empereurs et des philosophes ont été recréées et les fameux Daces prisonniers ont repris leur place aux côtés de la statue d'Apollon et de l'Atlas. Grâce aux nouvelles technologies, la cour accueille à nouveau, virtuellement, les superbes silhouettes de l'Atlas Farnèse, de l'Hercule Latin et du Taureau Farnèse. Les prêts de la magnifique collection du Musée archéologique national de Naples ont permis le retour de ces chefs-d'œuvre.
Par ailleurs, des tapisseries venant du Quirinal – prêtées par la Présidence de la République italienne – et du château de Chambord ont pris place dans les salons de l'étage noble, ainsi que les céramiques de la Renaissance. Le Portrait du pape Paul III du Titien, le Christ et la Cananéenne peints par Annibal Carrache, pour la chapelle privée du cardinal Edouard, les œuvres de Sebastiano del Piombo, du Carrache, d'El Greco marquent la riche collection de peintures (la plupart provenant du Musée de Capodimonte de Naples et des galeries de Parme et de Bologne) à nouveau exposée dans la Galerie nord-est et accompagnée de la collection des dessins préparatoires d'Annibal Carrache (provenant notamment du Musée du Louvre).
Cette exposition, réalisée en collaboration avec le Ministère de la Culture italien, fait ainsi revivre les histoires des papes, des cardinaux, des rois, des ambassadeurs et des artistes qui, au fil de cinq siècles, vécurent ou se croisèrent au Palais Farnèse, ranimant le souvenir d'une grande famille parfois oubliée et contribuant en même temps au rayonnement du Palais.
Ce vaste édifice de la haute Renaissance est depuis longtemps considéré comme l'une des merveilles de Rome et reste encore aujourd'hui un lieu vivant, un « atout majeur » de la relation franco-italienne.
Voulu par le cardinal Alexandre Farnèse (1468-1549) qui va devenir en 1534 le pape Paul III, il est construit à partir de 1514 par Antonio de Sangallo le Jeune. Le portail de l'imposante façade, mise en valeur par « une noble place et des fontaines avec des vasques de granit », laisse entrevoir la cour ordonnée du Palais.
En 1546, Michel-Ange le complète génialement, en couronnant le dernier étage de la célèbre corniche de marbre, et conçoit la grande fenêtre avec loggia sur la façade de l'étage noble. Francesco Salviati et Taddeo Zuccari se succèdent, autour de 1560, pour décorer le grand salon des Fastes farnésiens avec un cycle de fresques aux couleurs vives et aux nombreuses références mythologiques. Vignola et Giacomo Della Porta, eux, nous ont légué les loggias et les terrasses de la belle façade arrière.
En 1592, après la mort du « grand cardinal » Alexandre (1520-1589), petit-fils du pape Paul III, qui s'est appliqué à achever le Palais, le cardinal Edouard (1573-1626), âgé de 17 ans, en devient le maître et charge les frères Carrache d'en compléter la décoration interne : sur la voûte de la Galerie des Carrache, joyau du Palais Farnèse, sont narrés les amours des dieux (début du XVIIe siècle).
Le Palais porte donc la marque de ses maîtres et des artistes auxquels ils firent appel. Par sa magnificence, il devait symboliser le pouvoir dynastique des Farnèse : telle fut l'ambition du Pape et de ses petits-fils cardinaux. Hommes d'Eglise, habiles politiques ou grands capitaines, les Farnèse furent aussi des mécènes et des collectionneurs remarquables, commandant ou achetant les œuvres des artistes de l'époque, de Raphaël à Titien, à El Greco…
Vers le milieu du XVIIe siècle, les intérêts de la famille Farnèse se déplacent de Rome à Parme, ainsi qu'une grande partie de sa collection. Le roi Charles III de Bourbon (fils d'Elisabeth, dernière des Farnèse) transfère celle-ci à Naples en 1734. Les Bourbon de Naples, propriétaires de la collection comme du Palais Farnèse, s'y installent après la disparition de leur royaume des Deux-Siciles.
C'est en 1874 que la France loue une partie de l'édifice aux Bourbon pour installer son Ambassade et l'Ecole française de Rome dans la nouvelle capitale italienne. Le gouvernement français achète le Palais en 1911 et le revend en 1936 à l'Italie. Le « Farnèse » est alors mis à la disposition de la France pour 99 ans ; le même accord, inversement, vaut pour l'Ambassade italienne à Paris.
Le Palais Farnèse, restauré par la France en collaboration avec les autorités italiennes, devient ainsi le cadre de rencontres politiques de très haut niveau et de visites de chefs d'Etat, dont le général De Gaulle ou le pape Jean-Paul II. L'Ambassade accueille toute l'année plusieurs personnalités italiennes et françaises et organise de nombreux événements culturels dans le cadre de la relation bilatérale.

Infos et réservations : 06.32810
www.mostrapalazzofarnese.it

Esther Salvato

Le Palais Farnese, à Rome, siège de l'ambassade de France

450e Anniversaire

Le français : langue officielle des Valdôtains

En 1561 le Français devint la langue officielle *en Vallée d'Aoste. C'est pour rappeler cet anniversaire, fondamental pour l'histoire et l'identité de notre région, que « Le Peuple Valdôtain » publiera, tout au long de 2011, une série d'articles qui parcourront brièvement les étapes de l'histoire linguistique et littéraire de la Vallée d'Aoste.*

12 – Littérature spirituelle au XVIIe siècle

L'Eglise valdôtaine, en vertu de ses libertés gallicanes, est moins influencée que l'Italie par le climat contre-réformiste du Concile de Trente et jouit, par contre, de l'influence de l'activité pastorale de saint François de Sales, notamment à travers l'institution à Aoste, par sainte Jeanne de Chantal, du couvent de la Visitation en 1631. Parmi les principales collaboratrices de sainte Jeanne figurent les sœurs valdôtaines Gasparde d'Avise (1593-1649), fondatrice du monastère des Visitandines de Chambéry, et Marie-Louise Roncas (1596-1668), fondatrice des couvents de Verceil et d'Arona. D'autres congrégations enrichissent la vie religieuse locale, notamment les Capucins, qui s'établissent à Aoste en 1618, à Morgex en 1632 et à Châtillon en 1633.
Tout empreinte de la spiritualité salésienne, l'œuvre écrite de Philibert-Albert Bailly (1605-1691), évêque d'Aoste dès 1659, est presque exclusivement en langue française et comprend des lettres pastorales, des sermons, des conférences, des panégyriques et même un recueil de poèmes (*Le poète mêlé*, 1669). Quelques titres : *Formulaire du prône* (1679), manuel de catéchèse et de prédication ; *Le traité de l'oraison* (1680) ; *Le traité de la véritable dévotion* (1684) ; *Le traité de la Messe* (1685). *Sur la Providence contre les novateurs* (1679), *De l'autorité de l'Eglise* (1679), *De l'autorité et infaillibilité des décisions du Souverain Pontife* (1681), *Sur la grâce* et *Sur la Communion fréquente* sont des ouvrages de controverse contre les excès du gallicanisme et du jansénisme. Orateur efficace, il compose des *Oraisons funèbres* à l'occasion de la mort du duc Charles-Emmanuel II de Savoie et des duchesses de Christine de France et Françoise de Bourbon. Ses *Lettres* contiennent la fine fleur de son style élégant et raffiné.

(12 – à suivre)

Le duc Charles-Emmanuel II de Savoie

Saison Culturelle : « Anna Politkovskaïa, non rééducable »

Combattre coûte que coûte pour la liberté d'expression

Anna Politkovskaïa, journaliste russe, est retrouvée assassinée, le corps troué de 4 balles, dans la cage d'escalier de son appartement à Moscou, le 7 octobre 2006, le jour même de l'anniversaire du chef de l'Etat Vladimir Poutine. Elle avait 48 ans. Cette femme, et mère de deux enfants, qualifiée de "Non Rééducable" par l'Etat Major Russe, une incorrigible qu'il fallait éradiquer, n'a pas eu la chance de vivre et de travailler librement dans son pays. Voilà, entre autres, ce que nous a livré la pièce intitulée « Anna Politkovskaïa, non rééducable" adaptée d'après le texte de Stefano Massini et interprétée magistralement par Mireille Perrier au Giacosa dans le cadre de la Saison Culturelle. Seule sur une scène totalement nue et noire, la comédienne nous a fait revivre intensément les dernières années de cette icône de la liberté de la presse, qui depuis les années 90 racontait les crimes et les mensonges du pouvoir russe et l'insurrection tchétchène. En effet, nous découvrons au fil des événements, sous forme de notes quotidiennes, d'interviews et de correspondance, le combat courageux et déterminé de cette journaliste pour dénoncer les atrocités et les crimes perpétrés en temps de guerre, et en toute impunité, par les forces fédérales en Tchétchénie et par la milice de Ramzan Kadyrov, proclamé Premier Ministre de la République de Tchétchénie, le 28 février 2006. Le spectateur sort donc de la salle en ayant cette profonde conviction, comme le souhaitait la comédienne, que le combat d'Anna Politkovskaïa est toujours vivant et que sa vie est un témoignage poignant de courage pour défendre jusqu'au bout ses idées et surtout son travail de journaliste indépendante malgré les intimidations et les menaces de mort qu'elle recevait régulièrement, car ce qu'elle voulait raconter au peuple russe dérangeait le Kremlin. Anna Politkovskaïa a courageusement refusé de se taire pour rester en vie, en donnant ainsi un sens à la sienne, non pas en sauvant des vies, mais en sauvant son âme.
Elle était la 21ème journaliste assassinée en Russie depuis l'élection de Vladimir Poutine en 2000.

Agnès Uzan

Batailles de Reines, les résultats du concours éliminatoire de Saint-Marcel

Le grand retour d'Emilio Bétral avec sa "Furia"

En haut à gauche Furia d'Emilio Bétral de Saint-Marcel, reine en 1ère catégorie. En partant du haut Guerra de Jadir Vallet de Nus, reine en 2ème catégorie et Bambi de Gianni Champion de Saint-Marcel, reine en 3ème catégorie

Pendant le deuxième concours éliminatoire des Batailles de Reines qui s'est déroulé le dimanche 27 mars dernier à Saint-Marcel, un seul éleveur local (Luca Réan) a qualifié deux bovines de son étable pour la finale régionale, parmi les 162 protagonistes, dont 48 de première catégorie, 49 de deuxième et 65 appartenant au poids plume.

La vache la plus lourde était Saphir de Ronny Vial de Nus, avec ses 740 kg.

En première catégorie, victoire pour Furia d'Emilio Bétral de Saint-Marcel, déjà reine à Valtournenche en 2009, qui en finale a éliminé Frison de Secondo Ferré de Villeneuve, qui pendant la demi-finale avait éliminé la finaliste de première catégorie de l'année dernière, Briga de la société La Borettaz de Gressan. A la troisième place s'est qualifié également Koky de Fabio Pascal de La Salle.

Concernant la deuxième catégorie, le bosquet a été remporté par Guerra de Jadir Vallet de Nus (2ème en 3ème catégorie à Saint-Marcel en 2009 et 2ème en 2ème catégorie au Petit-Saint-Bernard en 2010) qui en finale a évincé Ardita de Luca Réan de Saint-Marcel. Respectivement à la troisième et quatrième place, Drapeau de Patrick Jacquemod de La Thuile et encore Bataillon de Luca Réan.

En ce qui concerne la troisième catégorie s'est confirmée de nouveau Bambi de Gianni Champion de Saint-Marcel, déjà reine à Fénis en 2010, qui en finale a éliminé Mitra de Piero Gorraz de Gressan qui en demi-finale avait battu Souris de Michel Bionaz de Brissogne, tandis que l'autre demi-finaliste qui a dû s'incliner devant Bambi était Charmante de Jean Navillod de Verrayes.

Trois sonnailles ont été attribuées aux éleveurs locaux en souvenir de Rinaldo Réan, disparu récemment, et précisément à Claudio Tutel, Gabriele Macari et Daniele Zanchetta.

Dimanche prochain, nouveau rendez-vous pour les Batailles de Reines à Jovençan (début à 13h30), avec douze autres qualifications pour la finale du 23 octobre 2011.

alla detrazione del 55% ci pensiamo noi!

tecnoserramenti
SERRAMENTI - PORTE

Via Roma, 7 - Aosta
Tel. 0165 31011 - Fax 0165 40206
Fabrizio Cerise Tel. 335 6122948
tecnoserramentiaosta@tin.it

Fornitura e posa in opera di:
serramenti esterni
porte interne
portoncini

Preventivi gratuiti
Possibilità di sostituzione senza opere murarie beneficiando del contributo regionale per il contenimento energetico

GAROFOLI GROUP
GAROFOLI Gidea

Vendredi dernier la première séance du Parlement régional de la Jeunesse

Les jeunes valdôtains ont leur propre «Conseil régional»

Vendredi 25 mars dernier, la salle du Conseil régional valdôtain a accueilli la première séance de travaux du "Conseil régional des Jeunes de la Vallée d'Aoste", initiative imaginée et créée par des étudiants de la section bilingue du lycée classique d'Aoste et partagée avec les représentants des écoles supérieures de toute la région.
A partir de 10h30, une vingtaine de jeunes ont travaillé pour la réalisation d'un projet de Statut de cet organisme qui, selon le président du Conseil Albert Cerise, *«permettra à ces jeunes et à leurs enseignants de vivre une extraordinaire expérience de démocratie et je souhaite que l'esprit et l'élan avec lesquels les jeunes s'initient à la politique soit un signal et une importante relance pour tous, rentable pour le futur des étudiants, mais surtout pour l'activité institutionnelle. Je remercie* – a dit encore Albert Cerise – *pour leur disponibilité à participer à cette initiative les membres de la section valdôtaine de l'Assemblée parlementaire de la francophonie et les membres du Bureau de la Présidence du Conseil».*

La majorité régionale a rejeté une proposition de loi venant de l'opposition en la matière

OGM, pour Isabellon «il faut attendre une norme européenne»

Une abstention des groupes composant la majorité régionale – Union Valdôtaine, Stella Alpina, Fédération Autonomiste et PdL – n'a pas permis l'approbation de la proposition de loi présentée par l'opposition au sujet des OGM (organismes modifiés du point de vue génétique) au mois de décembre dernier. Une abstention qui maintient la loi régionale 29 de 2005 en la matière, et qui prévoyait la "co-existence" sur le territoire régional de systèmes agricoles traditionnels et de cultures OGM. Il y a un an, une Commission de consultation régionale avait été créée avec la fonction de présenter au Gouvernement valdôtain un plan pour la réalisation d'une cohabitation entre culture conventionnelle, biologique et transgénique, *«mais l'approbation de ce plan a été arrêtée au niveau national et européen»*, a dit l'assesseur régional de l'Agriculture Giuseppe Isabellon.
«La majorité régionale – a continué l'assesseur – *a relevé en outre que la loi européenne à ce sujet ne consent pas actuellement d'interdire les cultures OGM pour des raisons différentes que celles liées à l'évaluation des effets négatifs sur la santé et sur l'environnement, ce qui est très différent par rapport à la proposition de loi défendue par l'Alpe. Cette loi qui nous est proposée ici ne serait pas approuvée par l'Union Européenne. La position d'abstention de la majorité* – a dit encore Isabellon – *est suggérée aussi en ce moment par le fait que le cadre normatif européen sur les OGM est en perpétuelle évolution, et l'approbation d'un règlement qui soutient la défense des cultures de ce genre de produits est en train de se faire à la Commission Européenne. On nous dit parfois que cette position prise il y a cinq ans risque de nous ôter les particularités de nos produits typiques, et en premier lieu celles de la Fontina. A ce propos, il faut dire que le Consortium des producteurs de Fontina, représenté au sein de la troisième commission pas son commissaire Livio Vagneur, a décidé de réglementer la production dans ce sens et de manière autonome en rejetant les OGM de son protocole de production».* Le conseiller de l'Union Valdôtaine Piero Prola a souligné *«que la loi actuelle, celle de 2005, est équilibrée et sérieuse. En effet, nous sommes en train d'affronter un problème qui n'existe pas: au Val d'Aorte il n'y a pas les conditions territoriales nécessaires pour la culture des OGM: le maïs, par exemple, a besoin de surfaces énormes que nous n'avons pas. Pour ce qui est de nos productions typiques* – a conclu l'ancien syndic de Verrès – *elles sont sauvegardées par la présence des marques de qualité».*

Une plateforme pour hélicoptères à l'hôpital «Umberto Parini»?

L'élargissement côté Est de l'hôpital régional "Umberto Parini" pourrait prévoir aussi la construction d'une plateforme d'atterrissage pour hélicoptères. C'est ce qu'a annoncé l'assesseur régional à la Santé Albert Lanièce pendant la dernière séance du Conseil régional du mercredi 23 mars dernier, suite à une interpellation de l'opposition.
«En 2003, lors de la première hypothèse à ce sujet, les techniciens avaient donné un avis négatif à cette proposition, mais on parlait encore du "vieil" hôpital. En effet, ce type de plateforme n'aurait pas pu être construite sur la structure déjà existante pour toute une série de problèmes, à partir de l'adaptation structurelle et antisismique du bâtiment jusqu'aux retombées sur le chantier de la radiothérapie avec les conséquentes augmentations de coûts des travaux. Maintenant, avec la construction d'une nouvelle partie de l'hôpital régional, on aura peut-être la possibilité de bénéficier également de cette plateforme d'atterrissage.
Il y a – de la part du Gouvernement régional – la volonté d'offrir aussi ce service, qui malgré tout resterait réservé aux protocoles sanitaires et des urgences. La liaison avec l'héliport "Corrado Gex" pour les cas les moins graves serait toujours opérationnelle. Mais la volonté politique ne suffit pas – a dit encore Albert Lanière – *si on n'a pas l'appui des données scientifiques.*
A la fin de l'année, on devrait normalement avoir le projet préliminaire (le concours d'adjudication est prévu à la fin du mois de mars) *qui nous donnera la réponse à cette question. Et si les techniciens nous donnent un avis positif, on pourra alors procéder à la construction de cette plateforme qui offrira certainement un service très important en faveur de la population valdôtaine».*

Nucléaire, Rollandin «Ici pas de centrales»

Pour ou contre le nucléaire ? Une question qui est devenue d'une grande actualité suite aux tremblements de terre au Japon le 11 mars dernier et, surtout, après le drame qui est en train de toucher la centrale nucléaire de Fukushima.
L'éventualité d'un nouvel accident radioactif catastrophique après Tchernobyl en 1986 a fait discuter la politique au niveau mondial. Le Gouvernement italien, après avoir tenté une "ouverture" à l'énergie nucléaire au début du mois de février, a pris la décision d'appliquer un délai de deux ans avant le début des travaux.
On en reparlera donc en 2013, même si certaines Régions – y compris le Val d'Aoste - ont déjà répondu "non" à la possibilité de construire sur leur propre territoire une centrale nucléaire.
«Chez nous - a dit le président Rollandin lors d'une interpellation du conseiller régional Raimondo Donzel (Pd) du 6 février dernier – *nous ne possédons pas les caractéristiques géomorphologiques pour une production de ce genre».*
Et le sujet a touché aussi l'Assemblée régionale de la semaine dernière: les opposants avaient demandé au Gouvernement régional d'exposer leur affirmation "négative" au niveau national.
L'assesseur régional - et président adjoint du Gouvernement - Aurelio Marguerettaz a demandé à l'Alpe et au Parti Démocratique de retirer la résolution. «*En raison de ce thème important et délicat* - a dit Marguerettaz – *et puisque nous ne connaissons pas les contenus de la réglementation du Gouvernement national* (approuvée le jour même du Conseil régional, mercredi 16 mars dernier)*, nous vous demandons de retirer ce document».*
Une requête qui n'a pas été acceptéeet qui a donc été votée par le Conseil, qui l'a repoussée avec 17 abstentions (Union Valdôtaine et Stella Alpina, sauf le conseiller Salzone), 6 voix contraires (PdL, Fédération Autonomiste et Salzone) et 8 votes favorables (Alpe et Pd).
Suite à l'accident nucléaire du Japon, au Val d'Aoste aussi des contrôles supplémentaires sur la qualité de l'aire et sur l'éventuelle présence de composants radioactifs dans l'atmosphère ont été menés. A ce propos, l'Arpa n'a relevé aucun problème pour la santé publique: les niveaux d'iode 131 et de césium sont largement inférieurs et ne posent donc pas de problèmes.

F.D.

Le coin du dialogue

Hélène Impérial

Le moment que nous sommes en train de vivre est un moment d'une extraordinaire importance. L'horreur indicible est à peine commencée, mais il est encore possible de l'arrêter en faisant de ce moment une grande occasion de réflexion.
C'est aussi un moment d'énorme responsabilité parce que certains mots altérés, prononcés par des langues agiles, servent seulement à réveiller nos instincts les plus bas, à réveiller la bête de la haine qui dort en chacun de nous et à provoquer cet aveuglement des passions qui rend pensable tout forfait et permet, à nous comme à nos ennemis, le suicide et le meurtre.
«Conquérir les passions me semble de loin plus difficile que conquérir le monde avec la force des armes. J'ai encore un chemin difficile devant moi.» écrivait en 1925 cette belle âme qui s'appelle Ghandi.
Et il ajoutait: *«Jusqu'à ce que l'Homme ne se placera pas par sa propre volonté à la dernière place parmi les créatures sur la Terre, il n'y aura pour lui aucun salut.»*

Minorités linguistiques historiques

Lors de sa dernière séance, le Conseil de la Vallée a débattu une motion sur les minorités linguistiques historiques présentées par le Groupe Alpe et qui n'a pas été approuvée – 7 voix favorables et 25 abstentions – en considération du travail qui a été fait et qui est en train d'être accompli jour après jour. La motion *«appelait la Commission paritaire pour les normes d'application du Statut spécial de la Vallée d'Aoste, par le biais de ses représentants régionaux, à une action d'élaboration et d'approbation urgente d'un texte portant exécution aux principes fixés par la Loi n°482 du 15 décembre 1999, Norme in materia di tutela delle minoranze linguistiche.»*
Le Conseiller Luciano Caveri et l'Assesseur à l'éducation et à la culture Laurent Viérin sont intervenus au cours du débat afin de démontrer qu'une motion n'était pas nécessaire.

Le Conseiller Luciano Caveri, qui est rapporteur au Comité des Régions sur le thème des minorités linguistiques historiques dans le cadre du Traité de Lisbonne, a avant tout signalé l'importance de ce rapport qui se discute à Bruxelles et, en tant que membre de la Commission Paritaire, a affirmé que «*Nous avons abordé la question du règlement linguistique à partir de l'année passée. Nous avons bien travaillé avec la partie nationale car nous avons pris en compte tout ce qui pouvait être considéré comme étroitement lié à nos pouvoirs. Pour le patois nous avons déjà beaucoup travaillé sans attendre les normes d'application du Statut. Pour le moment, la Commission est congelée mais il me semble que nous sommes dans les conditions d'approuver finalement le décret dont il est question, vu que cet argument a déjà reçu de bonnes réponses de la part des Ministères.»*

L'Assesseur à l'éducation et à la culture, Laurent Viérin, a souligné l'importance de l'approbation de la loi: «*Nous n'avons heureusement pas attendu pour agir. En effet la loi est très importante, c'est une conquête pour les langues minoritaires. Notre engagement se traduit avec l'activation des Guichets linguistiques et du site internet, notre intention restant la défense capillaire du patois, en tant que support pour l'entière Vallée d'Aoste. Nous réaffirmons que le patois est une langue, la langue de cœur des Valdôtains. A côté de toute initiative culturelle, il faut avoir l'application définitive à travers ces normes d'exécution de la pleine connaissance du patois. Pour ce qui est de la motion, vu le moment de ralentissement de la Commission paritaire et sur la base de nos engagements, nous proposons de retirer cette proposition.»*

Une motion qui n'a pas été retirée par l'opposition, d'où la déclaration d'intention de l'Assesseur Laurent Viérin: «*Nous ne voulons pas un de profundis pour le patois. Notre vote sera d'abstention, tout en partageant les principes. Notre engagement en effet vise à une pleine reconnaissance du patois au niveau national et international.»*

Le Chef de Groupe Diego Empereur et la Conseillère Emily Rini, tuteurs des Parlementaires en herbe

«Un beau moment de démocratie»

Comme vous avez pu le lire à la page sept de ce journal, vendredi dernier, 25 mars 2011, a eu lieu la simulation des travaux parlementaires, proposée par les élèves du Lycée classique bilingue et partagée avec les représentants des écoles supérieures de la Vallée, dans la salle de l'Assemblée régionale, et qui s'est conclue par l'approbation d'une ébauche de Statut portant création d›un Conseil régional des Jeunes et d'une résolution par laquelle il a été décidé d'envoyer la proposition au Président du Conseil de la Vallée pour une démarche conjointe avec les organes compétents de l'Assemblée régionale.

A cette occasion, le Chef de Groupe Diego Empereur et la Conseillère Emily Rini, notamment, ont été les tuteurs des jeunes Parlementaires que nous avons le plaisir de citer: Simone Abati (Lycée classique), Michela Aresu (Lycée artistique), Matilde Beuchod (Lycée classique), Matteo Cento (Lycée classique), Martine Chamonin (Lycée classique), Beatrice Colombati (Lycée classique), Stefano Crétier (Universitaire), Joël Farcoz (Universitaire), Luca Follin (Isip Aoste), Mattia Fonte (Lycée linguistique, lycée social et lycée scientifique-technologique), Altai Garin (Universitaire), Valeria Jacquemet (Lycée classique), Andrea Manfrin (Université de la Vallée d'Aoste), Patrizia Sfameni (Lycée classique), Sylvie Spirli (Université de la Vallée d'Aoste), Davide Torrent (Lycée classique), Francesca Zanin (Lycée classique).

«*Si la démocratie est un moment de débat et de confrontation, nous avons assisté à un très beau moment de démocratie* – a déclaré le Chef de Groupe Diego Empereur à l'issue de la simulation des travaux parlementaires. *Le débat et le travail qui ont eu lieu ont été sereins et constructifs, aussi bien au sein de la Commission qu'au Conseil. J'en profite d'ailleurs pour féliciter et remercier les promoteurs de cette initiative: le Président du Conseil de la Vallée, les Institutions scolaires qui y ont pris part, ainsi que les élèves et enseignants.»*

Et le Conseiller Diego Empereur de faire remarquer: «Il est particulièrement important de noter que cette simulation parlementaire a été insérée dans les Journées de la Francophonie en Vallée d'Aoste et que le français n'a pas été seulement *employé durant le moment strictement institutionnel du débat au Conseil de la Vallée mais aussi durant les travaux de la Commission qui ont jeté les bases du statut du Conseil régional des jeunes et de la résolution qui a été approuvée par les jeunes Parlementaires. Il s'est agi d'une grande occasion d'approche à la politique. Le travail accompli pourrait peut-être être les prémices d'une prometteuse classe politique de demain.»*

«Je tiens à ajouter – a conclu le Chef de Groupe – *que j'ai participé avec un immense plaisir à cet événement qui fut une très belle expérience aussi bien pour l'administrateur que pour la personne que je suis.»*

Interpellation

Secours sur les pistes de ski

Lors de sa dernière réunion du 23 mars dernier, le Conseil de la Vallée a affronté une série d'interpellations dont une proposée par le Parti Démocratique concernant les éventuelles interventions de tutelle de l'activité de secours réalisée par les directeurs de pistes et les pisteurs-secouristes.

Dans sa réponse, l'Assesseur à la Santé, au Bien-être et aux Politiques sociales, Albert Lanièce, a déclaré: «L'attention a toujours été très élevée pour tout ce qui concerne le secteur des urgences et en particulier celui des installations de remontée, de ski et de pisteurs-secouristes. Nous avons sollicité l'U*nité Sanitaire Locale qui a établi un protocole dans le but d'améliorer la formation, et il y a l'intention, pour ceux qui accomplissent cette activité depuis des années, d'effectuer des intégrations de formation. Dans le protocole, l'autorisation pour ces professionnels à accomplir l'activité de secours dans les domaines skiables n'a pas été spécifiée mais je rappelle que nous obtempérerons à ce que dit la loi et je solliciterai personnellement cette étape qui autorisera les pisteurs-secouristes à l'effectuer.»*